

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 Mars 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 19

Votants 27

OBJET :

**13. DÉNOMINATION
D'UNE FUTURE
VOIRIE : RUE HENRI
PRUVOST – RÉSIDENCE
DE LA LYS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/04/2017

Reçu en préfecture le 11/04/2017

Affiché le

13.04.2017

Pr. 05821560045-20170406-1104217



L'an deux mil-dix-sept, le six AVRIL à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : M. KUJAWA Philippe – M. DIDELOT Bernard – M. BAUDRY José – Mme BOUVET Margaret – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. MILLE Cédric – M. PARENT Jacques – Mme ADONEL Louise **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – M. MARCINKOWSKI Claude – M. DEBAECKER Yves – M. VERWAERDE Franckie – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna.

ABSENTS : M. LORIDAN Bernard – M. HUE Jean-Luc.

Mme Marie-Angèle DELOMMEZ a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la dénomination des voies communales est laissée au libre choix du conseil municipal.

Il explique que la société European Homes France a fait l'acquisition d'un terrain situé rue Ferdinand Capelle qui a pour but la création d'un lotissement de 15 lots libres de constructeurs ainsi que la réalisation de 20 logements locatifs en partenariat avec Maison Flamande.

Le conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 ;

Monsieur le Maire ayant signalé l'intérêt de dénommer la voie susévoquée de la Commune et rappelant les conditions d'exercice du choix du Conseil Municipal ;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée ;

Considérant que les frais d'implantation de poteaux aux carrefours et angles de rues ou d'apposition de plaques indicatives peuvent être prises en charges par la Commune ;

.../...

Envoyé en préfecture le 11/04/2017

Reçu en préfecture le 11/04/2017

Appréché le

13 04 2017

ID : 059-21590400-20170406-11042017D13_AVRIL



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2017.

**OBJET : 13. DÉNOMINATION D'UNE FUTURE VOIRIE : RUE HENRI PRUVOST -
RÉSIDENTE DE LA LYS.**

Décide que la voie communale ci-après désignée sous lequel elle figure au plan annexé à la présente délibération recevra la dénomination officielle suivante :

1. Rue Henri Pruvost – Résidence de la Lys

Les dépenses de frais de fourniture et de pose des poteaux ou plaques indicatives seront imputées au compte 60633 du Budget Communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.